



Plaisance et pêche de loisirs

Les nouvelles réglementations en discussion

C'est à l'initiative de l'Amicale du Port de Jard (APJ) que le président de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF), Jean Kiffer, est venu évoquer les thèmes de la pêche, de la plaisance et des nouvelles réglementations.



Les amateurs de pêche étaient réunis face au président de la FNPPSF pour discuter des nouvelles réglementations relatives à la pêche notamment du bar franc.

Une quarantaine d'amateurs de pêche et de plaisance étaient présents samedi dernier pour écouter Jean Kiffer, président de la FNPPSF, et discuter des réglementations à venir. La Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF), créée en 1972 regroupe 30 000 adhérents et se consacre à la plaisance et la pêche de loisirs, "voile dite récréative". **"On s'occupe de plaisance et de pêche, ce qui concerne 5 millions de personnes parmi lesquels 3 millions de pêcheurs en mer. Inutile de vous dire le poids économique que représente la pêche de loisirs"**, a-t-il expliqué.

Après avoir présenté l'association et son importance de par sa participation aux discussions nationales mais surtout européennes, **"c'est là où tout se décide"**, Jean Kiffer a évoqué les sujets brûlants, notam-

ment la réglementation à venir sur la limitation de la pêche du bar. Ce sujet était véritablement d'actualité, puisque le règlement européen en date du 25 mars 2015 qui a déterminé le quota est paru le même jour que la réunion au journal officiel et devient donc directement applicable. Il dispose que, pour la pêche récréative (dans l'Atlantique du Nord Est), un maximum de trois spécimens de bar peut être détenu, par personne et par jour. **"On préférerait un quota mensuel"**, a indiqué le président.

Autre sujet abordé : la question de la taxe sur les mouillages actuellement en discussion au parlement Français : **"On se bat contre. Il pourrait être question de 20 euros par mètre par mouillage par jour"**.

Les sujets abordés ont été l'occasion pour le public de participer.